

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup-01440 VIRIAT

Tél: 04.74.22.87.87

Email: district@ain.fff.fr - Site: http://ain.fff.fr

Bulletin Officiel n° 29 du Jeudi 10 Février 2022



RAPPEL DE LA COMMISSION PREVENTION

PROTOCOLE D'APRES MATCH

Ce protocole d'après match est à faire respecter impérativement à la fin de tout match à compter de ce jour (voir document en rubrique Commission Prévention).

Il est applicable à tous les matchs seniors masculins et féminins à 11.

Un courriel a été envoyé à chaque président le mardi 1er Février 2022.

ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District rubrique : DOCUMENTS / ARBITRAGE / COORDONNEES ARBITRES

DELEGUES et OBSERVATEURS D'ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District rubrique : DOCUMENTS / DOCUMENTS DIVERS

Utilisation de la FMI en U13

Suite à la décision du Comité de Direction en date du 13 Décembre 2021, la F.M.I. sera mise en place pour les compétitions U13 à compter de la prochaine phase.

De ce fait, les correspondants Footclubs doivent créer un compte utilisateur pour chaque responsable d'équipe U13.

Le Secrétariat se tient à la disposition des correspondants Footclubs.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et <u>à appliquer dès</u>
<u>la reprise</u>

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main (le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs). Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

*_*_*_*_*

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 08.02.2022

Présents: HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain –KONTE Ibrahima – TOUZANI Hamid.

Excusés : CHABAUD Loïc - FAVIER Pierre –GUICHERD Olivier – KRIMOU Abdeltif – STRIPPOLI Guillaume

(tous les cinq en visio-conférence).

Assiste: CURT Alexis.

CERTIFICAT MEDICAL

GALLIOT Loïc : indisponibilité médicale du 04.02.2022 au 30.06.2022.

COURRIERS ARBITRES

PIQUET Baptiste: demande d'informations relatives au groupe promotionnel. Réponse sera faite.

SOUAF Mourad : reprise de l'arbitrage.

ROBIN Jean-Yves: indisponibilité médicale. En attente de certificat médical conforme.

DENIS Frédéric : demande d'observation. Réponse a été faite.

COURRIERS CLUBS

ENTENTE SPORTIVE REVERMONTOISE: absence d'un arbitre le 06.02.2022.

DIVERS

JURA ARBITRES: demande de transfert du dossier arbitre de DEPROST Thomas.

DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE : questionnaire arbitres en activité et inactifs.

INFORMATION

A COMPTER DU WEEK-END DU 26 et 27.02.2022, LES ARBITRES ASSISTANTS NE SERONT PLUS DESIGNES UNIQUEMENT DANS LE DISTRICT DE L'AIN MAIS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA LIGUE.

Le Président, Romain JARJAVAL Le Secrétaire, Pierre HERMANN

*_*_*_*_*

QUESTIONNAIRE MI-SAISON ARBITRES

La correction du questionnaire de mi-saison est accessible sur le site du District de l'Ain de Football. La note sera prise en compte à même coefficient que celui de début de saison, et comptant pour le classement de fin de saison.

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer qu'une nouvelle formation pour devenir arbitre officiel aura lieu sur le mois de Février.

Cette formation permet de devenir arbitre en quelques jours.

Formation sur 3 jours: Mercredi 23 Février 2022 (Journée), Vendredi 25 Février 2022 (Journée), et Samedi 26 Février 2022 (Journée) à Viriat (District de l'Ain)

PRESENCE OBLIGATOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION

Coût : 90€ de frais pédagogiques + 45€ de frais d'intendance, restauration (possibilité d'utiliser un bon de formation FFF par candidat)

Le dossier d'inscription est à retrouver sur le site https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/

COMMISSION FEMININE

Compétitions Séniors Féminines

Reprise des championnats Séniors F 8 et à 11, le week-end du <u>26-27 Février</u>.

Calendrier Coupe de l'Ain Féminine (en fonction du nombre d'équipes inscrites) :

1/8 de finale : 06/03
¼ de finale : 03/04
½ finale : 08/05
Finale : 05/06

Plateau féminin U9F – U11F

La Commission Féminines organise un troisième plateau féminin U9F-U11F le <u>Samedi 26</u> <u>Février à 10h à St Maurice de Beynost (Ain Sud Foot).</u>

Afin d'avoir une visibilité du nombre d'équipes présentes, merci d'inscrire votre (vos) équipe(s) avant le Dimanche 20 Février prochain via le lien suivant : https://forms.gle/j6LFkdKL32afRFe17

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées seront <u>convoquées le Mercredi 23 Février prochain matin à</u>

<u>Polliat (synthétique)</u> pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de

Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>		
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA		
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD		
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE		
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD		
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE		
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
PONCET	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE		
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC		
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC		
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE		
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE		
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT		
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT		
CURNILLON	NINA	AS ATTIGNAT		

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous seront <u>convoquées le Mercredi 23 Février</u> <u>prochain après-midi à Polliat (synthétique)</u> pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>	
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU	
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA	
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE	
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE	
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE	
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE	
HODEBOURG	MERYL	FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN	
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES	
MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE	
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTOISE	
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE	
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHE	
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC	
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC	

<u>U14F</u>

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHE
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL MOKADEM	HANNA	US ARBENT MARCHON
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
GUERIN	VALENTINE	ENT.S. REVERMONTOISE
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
LAVANDEIRA	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
MOITEL	MARION	AS MONTREAL LA CLUSE
PANIER	ANAIS	EF SAONE BEAUJOLAIS
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
ROUSSELLE	EMMY	AS MONTREAL LA CLUSE
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TREFCON	ANISSA	GJ CENTRE DOMBES
VION	LILOU	FC COTIERE LUENAZ

Plan de Performance Fédéral U15F

Les joueuses U15F listées ci-dessous seront <u>convoquées le Jeudi 24 Février prochain matin à</u>

<u>Polliat (synthétique)</u> pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de

Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>		
BOURCIER PETIT	MARIE-LEA	ESSOR BRESSE SAONE		
BOUVARD	EMMA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
BREGAND	LAURA	PLAINE REVERMONT FOOT		
DJELASSI	AICHA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
DURAND	MADISON	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
MARTINS	CASSANDRA	A.S. MISERIEUX TREVOUX		

Plan de Performance Fédéral U16F-U17F

Suite aux retours des éducateurs/trices des clubs, les joueuses U16F-U17F listées ci-dessous seront <u>convoquées le Jeudi 24 Février prochain matin à Polliat (synthétique)</u> pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
CODECO	OLIVIA	ESSOR BRESSE SAONE
COMTET	LOUANE	ESSOR BRESSE SAONE
CRETIN	ILONA	ESSOR BRESSE SAONE
ECOCHARD	LOUNA	ESSOR BRESSE SAONE
PERNIN	LOLA	ESSOR BRESSE SAONE
SCHNEPF	LIBERTY	ESSOR BRESSE SAONE
AUGOYAT	MARGAUX	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BASSET	ANOUCK	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BELLATON	JADE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BERRAUD	ROMANE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BOI	ELYA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BUCILLAT	AXELLE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAGNEUX	EMMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAVANEL	ANAIS	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DESGRANGES	INES	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DIAS SENDAO	LILY	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
FOURNIER BERGERON	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GENTAL	AUREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GRENAUD	PERRINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
HASANAJ	DENISA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
INGRASSIA	PERLE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MOIRAUD	LENA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
NALLET	ALICE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
THOLAS	SELENA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

VINCENT	SORENZA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01		
BOUILLET	MAELLIS	FC BRESSE NORD		
COULON	EMMA	FC BRESSE NORD		

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL AUX CLUBS!

Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référents en arbitrage

42.1) Les arbitres sont désignés par la commission de l'arbitrage du district.

En cas d'absence de celui-ci ou en cas de non-désignation, l'arbitre et les arbitres assistants sont désignés dans les conditions définies dans les paragraphes ci-après.

En cas de non-respect des conditions de désignations, le club plaignant doit émettre des réserves, sur la feuille de match, avant le début de la rencontre, selon les procédures en vigueur.

- 42.2) Le règlement des arbitres s'effectue à la mi-temps, dans le vestiaire, par le club recevant.
- 42.3) <u>Si l'arbitre désigné est absent 15 mn après l'heure prévue pour le début de la partie</u>, les équipes en présence doivent présenter chacune un arbitre majeur pour les matchs seniors. Le sort désigne celui qui dirige la partie. Ce dernier est considéré au même titre qu'un arbitre officiel.

Si un arbitre officiel, non désigné ce jour-là par la commission des arbitres et non "indisponible", se trouve sur le stade et ne fait pas partie des clubs en présence, il a priorité.

Dans ce cas, l'arbitre perçoit uniquement le montant des frais de fonctionnement selon les tarifs en vigueur.

- 42.4) En absence de désignation d'arbitre par la commission des arbitres (pour les catégories U15, U17, U19, Féminines à 11, Seniors) sauf en D5, les articles suivants sont appliqués.
- 42.5) En cas de match entre 2 clubs n'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, c'est le tirage au sort (à la pièce) qui désigne le club devant arbitrer la partie.
- 42.6) En cas de match entre un club en règle avec le statut de l'arbitrage et un club en infraction avec ce même statut, c'est le club en règle avec le statut de l'arbitrage qui est désigné pour arbitrer la partie.
- 42.7) En cas de match entre 2 clubs en règle avec le statut de l'arbitrage, le match est arbitré par un représentant du club recevant.
- 42.8) En cas de match à rejouer pour faute technique d'arbitrage ou faute administrative des instances, les dépenses occasionnées par les déplacements des arbitres, délégués et équipe visiteuse sont prises en charge par les instances.
- 42.9) En D5, les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant en priorité, sauf si un arbitre officiel ou joueur exclu devant arbitrer est désigné.
- 42.10) <u>Le dirigeant susceptible de remplir des fonctions d'arbitrage</u>, dans quelque catégorie que ce soit, doit avoir fait valider le certificat médical figurant sur la demande de licence.
- 42.11) <u>Tout arbitre désigné par la commission des arbitres</u> (quel que soit le mode de convocation) n'honorant pas celle-ci et tout arbitre déclaré indisponible ne peut en aucun cas arbitrer une autre rencontre.

Réunion du 8 Février 2022

Présents: MM DELIANCE, BACONNET, BOURDON, GUTIERREZ, PELLET, VERNAY.

Courrier:

- Bourg FO annonçant le forfait de son équipe 2 contre Misérieux Trévoux 3.
- Nurieux : à propos du délégué sur le match D5 poule J.

80 80 80 B

Dossier n° 106

Match n° 23551420 : Nantua 1/Rives de l'Ain 1 – Seniors D1 poule A – du 23/01/2022

Réclamation du club de Rives de l'Ain concernant le report du match n° 23551420 : Nantua 1/Rives de l'Ain 1 – Seniors D1 poule A – du 23 Janvier 2022.

Initialement prévue le 21/11/2021, ce match n'a pu se jouer suite à un arrêté municipal de la commune de Nantua. Il a donc été reprogrammé le 12/12/2021.

Ce match du 12/12/2021, le terrain de Nantua étant toujours impraticable, le club a sollicité le terrain du club de Veyziat. La Commission Sportive du District a donc validé cette demande et programmé la rencontre sur le terrain de Veyziat. Suite à un arrêté municipal de la commune de Veyziat et datant du 11/12/2021. Ce match n'a pas eu lieu (neige). Le club de Nantua ne peut être tenu responsable de ce report.

La Commission Sportive a donc reprogrammé la date de la rencontre au 23/01/2022. Suite à un arrêté municipal de la commune de Nantua, le match n'a pas pu avoir lieu.

Ainsi à la future date programmée par la Commission Sportive, le club de Nantua devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la rencontre ait lieu (terrain de repli, inversion, etc....) sous peine de match perdu par pénalité (article 38.6.2 des règlements généraux du District).

La Commission transmet le dossier à la Commission Sportive pour programmation.

Dossier n° 108

Match n° 23551810 : Misérieux Trévoux 3 / Bourg FO 2 – D2 poule A – du 6/02/2022

Courrier de Bourg FO annonçant le forfait : 1^{er} forfait.

Score:

Misérieux Trévoux 3:3 buts / 3 points

Bourg FO 2:0 but / - 1 point

Le club de Bourg FO est redevable de la somme de 44 €uros au District.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 8 février 2022

Courriers:

Plaine de l'Ain Fc : rencontre D2 poule B du 13 février au stade municipal de ST VULBAS. Plaine de l'Ain Fc : rencontre D3 poule C du 13 février au stade A. LATOUD à LOYETTES.

Colomieu As: rencontres retour D4 poule B Ent. Colomieu-Peyrieu au stade municipal de COLOMIEU.

Leyment Ol.: desiderata pour D5 phase 2.

<u>Les rencontres de ce Week-end sont prévues pour horaire d'été.</u>

Ajout pour phase 2 : Veyziat Us 3

Equipes validées pour le niveau 1 (4 poules de 6)

Champagne Csv 1 Bord de Veyle Fc 2

Artemare Fc 1 Manziat Fc 2
Leyment Fo 1 Attignat As 2

Lagnieu Cs 3 Plaine Tonique Fc 3

Montluel Fc 1 Marboz Esb 5
Porte de l'Ain Sc 3 Valserine Fc 2
Foot Trois Rivières 2 Izernore Us 2
Chaneins Isn Fc 1 St Cyr Us 1

St Etienne sur Chalaronne As 2 Cormoz St Nizier Fc 1
Chaveyriat As 2 Chatillon La Palud Csj 2
St Martin du Mont Esr 3 Bresse Dombes Js 2

Dombes Us 2 Veyziat Us 2

Les poules et les calendriers sont en cours d'élaborations, parution en fin de semaine.

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 8 février 2022

<u>Courrier :</u>

Arbent Marchon Us : retrait de l'équipe 2 U18 pour phase 2 D3 (remplacement par Bord de Veyle Fc 1)

U18 niveaux pour phase 3 début le 5 mars

	<u>D1</u>		<u>D3</u>		<u>D4</u>
1	Ain Sud Foot 2	1	Ambérieu Fc 1	1	
2	Essor Bresse Saône 1	2	Bord de Veyle Fc 1	2	Bord de Veyle Fc 2
3	Lagnieu Cs 1	3	Attignat As 1	3	Bourg Sud 2
4	Marboz Esb 1	4	Bourg Fo 1	4	Bresse Tonic Foot 3
5	St Martin Mont Esr 1	5	Bressans Fc 1	5	Centre Dombes Foot 2
6	Veyle Saône Fc 1	6	Bresse Foot01 1	6	Cormoz St Nizier Fc 1
	<u>D2</u>	7	Bresse Nord Fc 1	7	Côt.Luénaz Fc 1
1	Arbent Marchon Us 1	8	Bresse Tonic Foot 2	8	Côt.Meximieux Villieu 2
2	Belley Cs 1	9	Centre Dombes Foot 1	9	Dombes Bresse Fc 2
3	Bourg Sud 1	10	Ent.Culoz Grd Colombier 1	10	Dortan Lavancia As 1
4	Bresse Tonic Foot 1	11	Essor Bresse Saône 2	11	Ent.Buyatin-Berges Rh.1
5	Côt.Meximieux Villieu 1	12	Foot Trois Rivières1	12	Essor Bresse Saône 3
6	Dombes Bresse Fc 1	13	Le Mas Rillier Fc 1	13	Fareins Saône Vallée 1
7	Ent.Haut.RoHt Rever. 1	14	Mille Etangs Sc 1	14	Grp Jeunes Valserhône 2
8	Grp Jeunes Valserhône 1	15	Montréal As 2	15	Le Mas Rillier Fc 2
9	Misérieux Trévoux As 1	16	Ol.Sud Revermont01 1	16	Marboz Esb 2
10	St Denis les Bourg Ol. 1	17	Plaine Revermont Foot 1	17	Nantua Us 1
11	Veyle Saône Fc 2	18	Veyle Saône Fc 3	18	Portes de l'Ain Sc 1
12	Viriat Cs 2			19	St Denis les Bourg Ol. 2
				20	St Denis les Bourg Ol. 3
				21	St Martin Mont Esr 2
				22	Veyziat Us 1

<u>U15 niveaux 1-2 pour phase 3 début le 6 mars</u>

<u>D1</u>

- 1 Bourg Sud 1
- 2 Bressans Fc 1
- 3 Grp Valserhône 1
- 4 Misérieux Trévoux As 1
- 5 Veyle Saône Fc 1
- 6 Viriat Cs 1

<u>D2</u>

- 1 Ain Sud Foot 2
- 2 Bresse Tonic Foot 2
- 3 Centre Dombes Foot 1
- 4 Côt.Luénaz Fc 1
- 5 Côt.Meximieux Villieu 1
- 6 Dombes Bresse Fc 1
- 7 Grp Valserhône 2
- 8 Lagnieu Cs 1
- 9 Marboz Esb 1
- 10 Montréal As 2
- 11 St Matin Mont Esr 1
- 12 Thoissey Esvs 1
- 12 Thoissey Esvs 1

Les poules et calendriers U15 et U18 sont en cours d'élaborations ; parution début de semaine prochaine.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 8 février 2022

Clubs ayant retourné leurs engagements :

Seniors à 11 : Misérieux Trévoux As 1; Attignat As 1; Ent. Viriat Marboz 1; Bresse Foot01 1; Ent. OSR01-PRF 1;

Bresse Nord Fc 1; Essor Bresse Saône 1; Mille Etangs Sc 1; Thoissey Esvs 1; Curtafond Confrançon Fc 1; Lagnieu Cs 1; Bressans Fc 1; Ent.Bas Bugey Rhône 1.

Seniors à 8 : Attignat As 2; Cormoz St Nizier Fc 1; Bresse Foot01 2; Ol Buyatin 1; Belley Cs 1; Thoissey Esvs 2; Ambronay St J Vx 1; Bellegarde Co Fc 1; Lagnieu Cs 2; Jassans Frans Foot 1; Hautecourt Romanèche As 1; Dombes Bresse Fc 1; Priay Fc.

Séniors à 8 : Béon Cs 1 (non confirmé engagé en poule B)

OL Buyatin ; Ambronay St Jean Vx Es : problème pour jouer à 11 possibilités à 8 pour phase 2.

Bressans Fc; Bas Bugey Rhône: demande pour passer de 8 à 11 pour phase 2.

Le calendrier est paru, vérifiez vos installations et horaires tous ne sont pas renseignés. Envoyez vos remarques au plus tôt par courriel de la boite officielle de votre club.

Tours de coupe de l'Ain féminine : 6 mars ; 3 avril ; 8 mai ; finale 5 juin.

Valider votre participation via Footclubs ou envoyer un

courriel au district.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE & JANVIER & FEVRIER

CFF1: Mercredi 16 Février au Samedi 19 Février (District VIRIAT) – 29 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CONCORDIA BELLEGARDE FC FC DOMBES

BELGACEM Hichem MOSENGO Loïc Abdel

IAFRATE Stéphane

O. SUD REVERMONT 01

MENDES COSTA Francisco EVEIL DE LYON

STABILE Anthony AN Jun

FEUDJEU Modeste

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin **FC CANTON VINAY**

GUEDADA Eddy

FOOTBALL TROIS RIVIERES

BAS Alex AS PARMELAN VILLAZ

WAGENAAR Pierre Mathieu

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

AS ST FORGEUX BOULLY Yvan

MANNECHEZ Simon

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01

BUELLET Nathan ST DENIS AMBUTRIX CHAGNEUX Emmie PERCIBALLE Anthony

KRIMOU Abdeltif

MAKUMBUNDU Edyvanio **BELLEY CS**

OURAGHI Kamil HUGNON Benjamin

> **IHNANE Othmane PHILIPPON Nathan SOUMARE** Yaya

GONCALVES Justine

JASSANS FRANS

CS VIRIAT AIN SUD FOOT

BEKRAR Abdelnacer DONJON Loan

MARECHAL Clément

RODAK Gérald LEMPDES SP.

LOMUNDO NOWAK Dimitri

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Rassemblement Départemental

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR LE RASSEMBLEMENT DU LUNDI 21 FEVRIER à VIRIAT (8h30/12h30).

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	AKERMI	Zoubir	07/10/2009
AIN SUD	MALERBA	THEO	19/08/2009
AIN SUD	REPIQUET	THEO	15/08/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	TOM	12/01/2009
AIN SUD	VINCIGUERRA	TOM	25/09/2009
AIN SUD	CLUZEAU	ABEL	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	KEYLIANN	07/12/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HAOUY	Baptiste	01/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HUSSON	Camille	16/07/2009
BOURG SUD	BIHI	Ziane	21/01/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
CS VALROMEY	GALVAO	Bastien	19/09/2009
CS VIRIAT	BERGER	Noa	16/08/2009
ESB MARBOZ	DURAFOUR	Malo	06/01/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009
FBBP 01	FACHINETTI	Timéo	10/03/2009
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo	14/01/2009
FBBP 01	GARNIER	Noam	01/03/2009
FBBP 01	DA SILVA	Tiago	14/04/2009
FBBP 01	GERBEAUD	Robinson	01/02/2009
FBBP 01	BARTOLOMEU PEREIRA	Jules	04/08/2009
FBBP 01	HASANI	Ensar	18/05/2009
FBBP 01	TIXIER	Louka	03/02/2009
FBBP 01	BUATOIS	Samuel	11/01/2009
FBBP 01	YASAR	Alperen	23/07/2009
FBBP 01	ARCHENY	Léo	02/12/2009
FBBP 01	EL OTHMANI	lyed	03/12/2009
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas	03/07/2009
FC BRESSANS	SAINT SULPICE	Dylan	23/01/2009
FC SERRIERES VILLEBOIS	MATHEVET	Tylann	24/10/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
JASSANS-FRANS-FOOT	FRAGNAUD	Maël	04/04/2009
PLASTICS VALLEE FC	HARBOUCHE	Ayoub	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	DJELLOUL	Salman	08/08/2009
SAINT DENIS AMBUTRIX FC	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Match Amical

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR LE MATCH DU MARDI 22 FEVRIER à VIRIAT (Coup d'envoi 14h30).

CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	ARNESANO	Hugo	19/01/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	Sonny	05/04/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GOLLIN*	Lenny	18/03/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GARDETTE	Jules	04/03/2008

FBBP 01	AHTAF	Jibril	12/03/2008
FBBP 01	AKRAB	Naël	14/03/2008
FBBP 01	BESSY	Louis	23/06/2008
FBBP 01	BOUZIANE	Saad	27/03/2008
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
FBBP 01	PAYET	Ethann	05/01/2008
FBBP 01	PELLISSARD	Léo	07/03/2008
FBBP 01	SALAUN*	Noa	17/05/2008
FBBP 01	KIJANKA	Yvann	01/08/2008
GJ VALSERHONE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
OYONNAX PVFC	GARMA	Rayen	03/02/2008

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Match Amical

LISTE DES JOUEURS/JOUEUSES CONVOQUES POUR LE MATCH DU JEUDI 24 FEVRIER à POLLIAT (Coup d'envoi 15h).

CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	XHAFERAJ	David	01/06/2008
AIN SUD FOOT	BEN ABDELKADER	Badis	17/04/2008
AIN SUD FOOT	CORBIN	Lucas	18/10/2008
AIN SUD FOOT	OUEDERNI	Hayder	27/09/2008
AIN SUD FOOT	VANNIERE*	Aurélien	04/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHARPY	Noé	07/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	JEANTEL	Owen	16/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	YILMAZ*	Ceylin	09/03/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	POUPON	Pauline	10/02/2007
BRESSE TONIC FOOT	PHARIZAT	Jeanne	24/01/2007
ESB MARBOZ	SALEM	Louis	15/08/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	DA SILVA PACHECO	Lyse	09/03/2007
FC VEYLE SAONE	GUERRY	Zack	22/01/2008
OYONNAX PVFC	DIA	Hamady	01/08/2008
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes	03/01/2008

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Lien Déclaratif des Joueurs

Clubs ayant répondus à l'enquête : 24 clubs

SAINT DENIS AMBUTRIX

AS HAUTECOURT-ROMANÈCHE

US NANTUA
AMBERIEU FC

AS MONTREAL LA CLUSE

FC BRESSANS BRESSE NORD

JASSANS-FRANS FOOTBALL

US ARBENT

GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE

AS MISERIEUX TREVOUX
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU
CENTRE DOMBES FOOTBALL

OL. SUD REVERMONT 01

OLYMPIQUE SAINT DENIS LES BOURG

AIN SUD CS BELLEY

SC PORTE DE L'AIN FC DOMBES BRESSE

FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE

CS LAGNIEU

PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB

ESSOR BRESSE SAÔNE

AS ATTIGNAT

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

<u>Informations préliminaires pour les classements</u>

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

- Terrain d'honneur (ex-terrain René Rollet 1) NNI 012020101 de Lagnieu pour le remplacement de la pelouse en herbe par une pelouse synthétique. Dossier validé par la ligue.
- Création d'un nouveau terrain en herbe NNI 011400103 à Curtafond. Dossier validé par la ligue.

Vérification décennale programmée

• Terrain de Marsonnas NNI 012360101

Informations générales

Arrosage et humidification des terrains

Il existe trois systèmes permettant l'arrosage ou l'humidification du revêtement d'un terrain :

- L'arrosage intégré à l'aire de jeu.
- L'arrosage implanté en périphérie.
- L'arrosage par asperseurs mobiles.

Toute installation d'arrosage intégré est conforme aux normes NF EN 12484-1 à 5

« Technique d'irrigation. Installations avec arrosage automatique intégré des espaces verts »

Les têtes d'arroseurs situés dans l'aire de jeu sont au niveau de celle-ci pour ne présenter aucun danger par dépassement ou enfoncement.

Aucun équipement d'arrosage hors sol ne peut être installé ou stocké dans la zone de sécurité ou la zone de sécurité augmentée de l'installation.

Les arroseurs avec un diamètre de plus de 60 mm doivent être placés à 1 m au moins des lignes délimitant l'aire de jeu à condition que leur couvercle soit protégé et entouré par une plaque de gazon synthétique.

Les arroseurs avec diamètre apparent au sol de 60 mm maximum et escamotables, sont autorisés à l'intérieur de l'aire de jeu.

Aucun arroseur ne doit dépasser du niveau du revêtement (haut des brins de pelouse) en position de non-fonctionnement (position basse).

Les tampons et couvercles de regard situés en zone de sécurité ne doivent pas présenter de danger ni par leur nature, ni par leur altimétrie.

Pour la CDTIS : JF JANNET